

DOCUMENT D'INFORMATION CLE POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM (le "Fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AEQUAM EUROPEAN EQUITIES Part I1

Société de gestion
ISIN

AEQUAM CAPITAL
FR0013305513

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif du Fonds est de surperformer l'indice STOXX 600 dividendes nets réinvestis sur la durée de placement recommandée avec la mise en œuvre d'une gestion flexible, systématique et investie sur des contrats d'échange de performance sur paniers d'actions européennes.

- A titre indicatif, l'investisseur peut comparer la performance du Fonds avec l'indice STOXX 600 dividendes nets réinvestis qui regroupe les 600 sociétés européennes les plus représentatives.
- La durée de placement recommandée est de cinq (5) ans minimum.

La stratégie d'investissement

• Partie Systématique

Quantitative et systématique, la **construction** de portefeuille est définie par une allocation dans des portefeuilles de styles correspondant à des caractéristiques prédéfinies de type *Value, Quality, Low Vol, Momentum, Growth, High Beta...*

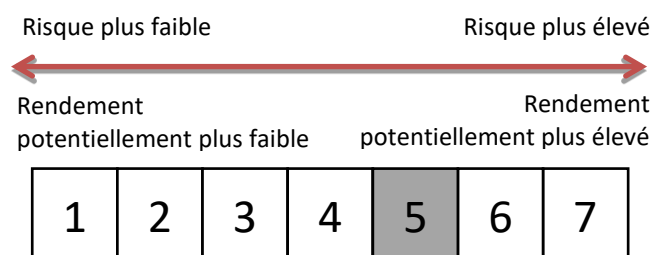
En fonction des anticipations du modèle sur les marchés, l'exposition au risque actions est variable et le beta du portefeuille peut évoluer d'un niveau très faible (0.2 par exemple) à un niveau relativement élevé (légèrement supérieur à 1).

Le processus d'investissement adopte une politique défensive. Il s'appuie sur la combinaison d'une approche « *bottom up* » pour la sélection des titres composant les portefeuilles de style et d'une approche « *top-down* » pour la sélection des styles composant le portefeuille.

L'approche « *bottom-up* » permet de construire un ensemble de portefeuilles de style en fonction de critères et de métriques adaptées. Ces derniers reposent sur la valorisation boursière, l'analyse bilantielle, la performance et le comportement boursier des différents titres de l'univers d'investissement. En amont, l'univers d'investissement initial est composé des 600 titres du STOXX 600. Une analyse approfondie permet ensuite de sélectionner les valeurs répondant le mieux aux critères ESG.

L'approche « *top-down* » permet de construire l'allocation entre les différents portefeuilles de style. Pour ce faire, nous analysons de nombreuses données regroupées autour de quatre thèmes : données macro-économiques et monétaires, momentum de prix des actifs boursiers, valorisation relative du marché et des différents styles de gestion, et enfin, données de risque, de sentiment et de participation. L'analyse de

Profil de risque et de rendement



L'évaluation du risque présentée ci-dessus reflète de manière raisonnable le risque auquel le Fonds peut être exposé sans nécessairement refléter le risque du Fonds en cas de circonstances ou d'événements nouveaux. Les changements d'orientation du Fonds dans les limites fixées

l'ensemble de ces données permet de construire plusieurs modèles capables d'apprécier l'environnement macro-économique et boursier afin d'établir la position dans le cycle des affaires (reprise économique, croissance, ralentissement, dépression). A partir de là et en fonction du degré de confiance, nos modèles peuvent construire l'allocation entre les différents portefeuilles de style.

Afin de réaliser les objectifs de gestion ou de couverture des actifs, le Fonds pourra utiliser des contrats financiers sur futures, contrats à termes, options, actions, dérivés actions dont des contrats d'échange de performance sur paniers d'actions, jusqu'à 100% de l'actif net.

Cette méthodologie de construction de portefeuille a pour objectif principal de limiter les pertes en période de baisse du marché et de pouvoir participer le plus activement possible à la hausse du marché. Cette approche défensive doit ainsi permettre d'obtenir une performance et un couple rendement-risque attractifs.

Le Fonds s'efforcera de couvrir efficacement le risque de change sur les parts non libellées dans la devise principale du Fonds (euros).

• Partie Monétaire

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le Fonds peut être exposé jusqu'à 100 % de son actif dans des instruments du marché monétaire et des titres de créance émis par des entités dont le siège social ou l'implantation principale est situé dans un Pays membre de l'OCDE. Ces titres sont soit des emprunts d'Etat, soit des émissions d'entreprises privées. L'exposition en instruments monétaires augmentera lors des phases de réduction d'exposition aux actions, et vice versa.

- Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif en parts ou actions d'OPCVM.

- Les parts du Fonds font l'objet d'une capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui feraient l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

- La valeur liquidative du Fonds est établie sur une base quotidienne (Jour J). Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés par le Dépositaire en J-1 avant 12 heures (heure de Paris) et sont exécutés en J+2 ouvrés sur la valeur liquidative calculée en J+1 ouvré.

par sa politique de placement peuvent aussi avoir une incidence sur le profil de risque et de rendement. Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps. Une classification dans la catégorie de risque la plus basse ne signifie pas que le Fonds est sans risque. Le Fonds n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels le Fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de contrepartie : Le Fonds court le risque de voir ses contreparties au contrat d'échange ou à des opérations à terme de change devenir insolvables.

L'utilisation d'IFT peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer aux pages 12 à 14 du prospectus du Fonds.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3 % maximum
Frais de sortie	0 % maximum Néant
Les frais d'entrée indiqués sont les frais maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	Parts I1 : 0.7 % TTC (*)
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	10 % TTC de la performance supérieure à l'indice de référence (*) uniquement en cas d'appréciation de la valeur liquidative au cours de l'année comptable du fonds. Commission réelle prélevée lors de l'exercice précédent : 0%

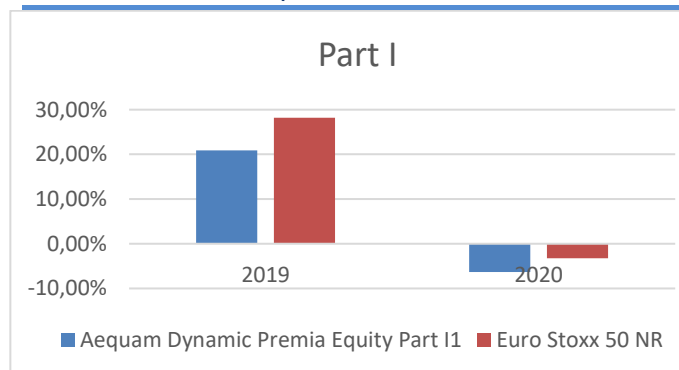
(*) Les données relatives aux frais courants dans le tableau ci-contre se fondent sur les frais de l'exercice précédent clos le 31/12/2019 et peuvent varier d'une année à l'autre. Ils ne comprennent ni la commission de performance ni les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des actions / parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus de précision sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 17 à 19 du prospectus du Fonds disponible sur le site internet www.aequamcapital.com.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

(*) Jusqu'au 30 septembre 2021, l'indice de référence était le STOXX 50 dividendes réinvestis. A partir du 1 octobre 2021, l'indice de référence est le STOXX 600 dividendes réinvestis.

Performances passées



Date de lancement et monnaie du Fonds

Le Fonds a été créé le 30 avril 2018.

Les performances passées sont calculées en euros.

Veuillez noter que la performance passée ne constitue pas une indication fiable des performances futures

Frais et commissions

Le calcul de la performance passée est effectué après prise en compte des frais courants du Fonds et de la commission de performance. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul de la performance passée.

Informations pratique

Dépositaire : CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le Fonds (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :

La documentation du Fonds ainsi que les documents d'information à l'attention des investisseurs sont disponibles sur demande auprès de la Société de Gestion :

AEQUAM Capital SAS

1 rue de la Bourse
75002 PARIS - FRANCE

E-mail : info@aequamcapital.com

Tel : +33 (1) 73 01 93 71

www.aequamcapital.com

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment sur la Valeur Liquidative :

La valeur liquidative est disponible auprès de la Société de Gestion et sur son site internet :

AEQUAM Capital SAS

1 rue de la Bourse
75002 PARIS - France

www.aequamcapital.com

-Fiscalité : Le Fonds n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés en France. En revanche, les distributions ou les plus ou moins-values éventuelles afférentes aux parts du Fonds peuvent être soumises à taxation. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le Fonds ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière du

porteur et/ou de la juridiction d'investissement du Fonds. En cas de doute sur sa situation fiscale, il est conseillé au porteur de s'adresser à un professionnel ou à son conseil fiscal habituel. Cette analyse pourrait, selon le cas, leur être facturée par leur conseiller et ne saurait en aucun cas être prise en charge par le Fonds ou la société de gestion.

La responsabilité de la Société de Gestion, Aequam Capital, ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé par la France et réglementé par l'AMF. Aequam Capital est une société de gestion de portefeuille agréée par la France sous le n°GP10-038 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. La politique de rémunération est disponible sur le site internet d'Aequam Capital www.aequamcapital.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande disposition gratuitement sur demande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13/09/2021.

La responsabilité de la Société de Gestion, Aequam Capital, ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.